

## RECOMMANDATIONS POUR EFFECTUER SA DECLARATION DANS LE DATA-DOCK

La déclaration dans le Data-Dock se fait par Numéro de Déclaration d'Activité (NDA).

Si votre organisme de formation est détenteur de plusieurs NDA, il vous faudra faire plusieurs déclarations dans le Data-Dock.

La déclaration dans le Data-Dock peut se faire en plusieurs fois. Même si la déclaration a été validée, vous avez la possibilité de revenir dessus tant qu'un financeur n'a pas commencé l'examen des pièces.

### QUELQUES PRECISIONS SUR LES ELEMENTS DE PREUVE

Les preuves de type « liens internet », doivent respecter 4 règles :

1. Elles doivent être accessibles de l'extérieur de l'OF. Les pages WEB présentes sur un intranet par exemple sont à proscrire car inaccessibles.
2. Les éléments de preuves doivent directement être accessibles via le lien fourni. Il vous faut indiquer la page exacte où se trouve la description et non pas l'adresse principale.
3. Les fichiers présents dans des pages WEB ne sont pas des éléments de preuves directs. Il faut les télécharger en PDF dans le Data-Dock.

En cas de changement sur un site internet (adresse page, contenu), il vous appartient de veiller à la mise à jour dans le Data-Dock.

Tous les documents qui seront chargés dans le Data-Dock doivent être au format PDF et leur taille ne peut excéder 2 MO.

### POUR FACILITER VOTRE DECLARATION, IL EST PRECONISE DE :

#### 1. Collecter l'information

Il est conseillé de recenser toutes les pièces dans le fichier Excel DataDockMaDéclaration.XLS  
Il peut aussi s'avérer très pratique de centraliser toutes les pièces dans un seul répertoire.

- La déclaration d'activité afin de récupérer le NDA et le Siren/Siret associé
- Un scan du KBIS ou des statuts
- Un scan des différentes certifications recensées par le CNEFOP, le cas échéant
- La date d'obtention des différentes certifications
- Les explications sur les 21 critères. Elles sont obligatoires que l'on ait ou non une certification.
- Les éléments de preuves en PDF
- Les liens des pages WEB que l'on souhaite apporter comme élément de preuve

#### 2. Faire la déclaration dans le Data-Dock en se servant du fichier Excel DataDockMaDéclaration.XLS